

Expérience partenariale et territoriale "Mobilisation des associations en faveur de la Prévention déchets"



Ille et Vilaine Nature Environnement

48 boulevard magenta

35000 RENNES

[Voir le site internet](#)

Elodie Gerard

ivine.elodie.gerard@gmail.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Ille-et-Vilaine Nature Environnement (IVINE) est une **association fédérative** créée le 15 novembre en 2010, affiliée à France Nature Environnement (FNE). Elle rassemble 25 associations de protection de la nature et de l'environnement d'Ille-et-Vilaine et au total plus de 1200 adhérents. Par l'action, le dialogue, l'information et la formation, IVINE **visé la préservation de la nature et de l'environnement, dans la perspective d'une société supportable et solidaire**. IVINE soutient, amplifie et valorise les actions des associations qu'elle fédère. A la demande de ses associations membres, IVINE soutient l'action des associations en faveur de la prévention des déchets pour contribuer à la réussite des programmes locaux et du plan départemental de prévention des déchets en Ille-et-Vilaine.

En 2014, la fédération Ille et Vilaine Nature Environnement, à la demande de ses associations adhérentes, s'est fixée parmi ces domaines d'intervention prioritaires la **prévention des déchets**. Dans ce contexte, au printemps 2014 la fédération IVINE a proposé aux différentes collectivités d'Ille et Vilaine porteuses de programmes de prévention des déchets, au Conseil général, porteur d'un plan de prévention, et à l'ADEME, un projet **favorisant la mobilisation des associations**, de protection de la nature et de l'environnement et les autres, dans ce domaine. Le projet a pour but d'assurer la montée en compétences des associations dans la prévention des déchets, d'appuyer la réalisation d'actions et d'accompagner les associations dans le dialogue avec les collectivités. Avec le soutien du Conseil Général et de l'ADEME Bretagne, ce projet a pu être **expérimenté sur une période de 4 mois** (du 1er octobre 2014 au 31 janvier 2015) sur trois territoires pilotes partenaires : les SMICTOM d'Ille et Rance, des Forêts et des Pays de Vilaine.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Identifier de nouveaux partenaires associatifs et/ou consolider des partenariats existants

Le travail consiste à prendre contact avec les différentes associations de protection de la nature et de l'environnement – et les autres- présentes sur les territoires pilotes, à leur présenter le projet, à identifier avec elles l'intérêt à y participer, et à les inviter à un temps de rencontre/sensibilisation.

Assurer une montée en compétences des associations dans le domaine de la prévention des déchets

A l'occasion de soirées de sensibilisation généralistes sur la prévention des déchets (culture de la prévention des déchets, démarches en cours sur le territoire, place des associations dans ces politiques ...) ou de formations-actions (rôle de l'association dans le comité de pilotage, montage d'actions de prévention...). L'objectif fixé étant la réalisation de 2 soirées de sensibilisation et une formation-action par territoire pilote.

Stimuler et appuyer la réalisation d'actions

Notamment à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Il s'agit ici d'encourager la réalisation de 5 à 10 actions sur cette période expérimentale et de les valoriser à l'échelle locale et départementale.

Accompagner les associations dans le dialogue avec les collectivités.

Il s'agit de leur présenter les enjeux et l'historique du programme de prévention et de son comité de pilotage, le rôle possible d'une association dans un comité de pilotage, d'organiser une première rencontre entre collectivité et associations, et d'envisager ensemble les modalités d'implication.

Résultats quantitatifs

1/ De nouveaux partenaires associatifs identifiés, mobilisés ou remobilisés

A partir des contacts associatifs identifiés par les collectivités partenaires et de leurs objectifs territoriaux respectifs, 92 associations[1] ont été informées par mail de l'expérimentation. Sur ce panel, 32 échanges directes (21 rencontres) ou non (11 échanges téléphoniques) ont permis la **remobilisation de 9 partenaires, la mobilisation de 12 nouveaux partenaires et l'identification de 11 partenaires potentielles** (= rencontres à planifier pour permettre le passage à l'action). Concernant les 60 autres associations informées sur le projet et d'autres associations non identifiées, le travail reste à poursuivre en vue de permettre leur mobilisation.

[1] dont les domaines d'intervention sont variés (environnement, loisirs, sport, lien social, insertion social...). Parmi ces associations, cinq sont adhérentes à la fédération IVINE (La Bouexière Environnement, Les coloca'terre, AVEC, Libre Canut et Rance environnement).

2/ Plusieurs rencontres et temps de sensibilisation ou formation organisés

L'objectif fixé était la réalisation de deux soirées de sensibilisation généralistes sur la prévention des déchets et d'une formation-action par territoire pilote.

Au total, **6 temps de sensibilisation** ont été réalisés. Ils ont touché 4 salariés et 15 bénévoles (= , soit 38 heures de mobilisation. Alors qu'ils étaient initialement prévus comme des temps inter-associatifs, ils ont été réalisés le plus souvent association par association.

Les formation-action correspondant à des temps d'acquisition d'un savoir, savoir-faire ou savoir-être, avec caractérisation (idéalement préalable) d'un objectif pédagogique, permettant d'aboutir à la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions. Les besoins de formation des associations ont émergés en fonction des rencontres et de leurs projets. Ainsi, **2 formation-action ont été réalisées**. Elles ont permis la formation de 17 bénévoles, 2 salariés, soit 38h de mobilisation. Enfin, une journée de formation inter-associatives et inter-collectivités sur « la prévention des déchets et le dialogue avec les collectivités » était prévue le 31 janvier 2015. En raison d'un faible nombre d'inscrits, elle a été reportée et aura lieu en avril 2015.

A cela s'ajoute **11 temps de rencontres avec les associations**, pour leur présenter le projet. Ils ont mobilisés 22 bénévoles et 8 salariés, soit 50h de mobilisation.

3/ Réalisation de 11 actions de sensibilisation touchant près de 1600 personnes (dont plus de 1300 jeunes)

Thématiques et structures porteuses:

- 4 actions de sensibilisation au broyage, compostage, jardinage au naturel animés par 3 associations de protection de la nature et de l'environnement et 1 café associatif
- 2 animations de réalisation de déco de Noël à partir de récup animées par un café associatif et une animatrice TAP dans une école primaire
- 4 animation de sensibilisation au Gaspillage alimentaire animées par une amap, une association sportive dans un clollège, une épicerie solidaire et une association de loisirs
- 1 action de sensibilisation à un pique-nique zéro déchet animé par l'association sportive d'un clollège

11 actions réalisées sur la période globale

- **9 actions réalisées en lien avec la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)** qui se déroulait du 22 au 30 novembre 2014.
 - = 90,5 heures bénévoles consacrées à la préparation et à l'animation[1]
 - = 187 adultes touchés et 1315 jeunes touchés
- **2 actions réalisées en dehors de cette période**
 - = 85 heures bénévoles consacrées à la préparation et à l'animation
 - = 75 adultes touchés et 5 jeunes touchés

Sur la durée globale de l'expérimentation, la **mobilisation bénévole et salariée**[2] (rencontres, sensibilisation, formation, animation) **correspond à 301 heures** (sur 300 heures fixées comme objectif).

Enfin, **près de 1600 personnes (dont environ 1300 jeunes) ont été sensibilisées à l'occasion de ces différentes animations.**

[1] Est considéré comme mobilisation bénévole, un salarié qui a participé à l'animation d'une action de sensibilisation sur son temps de travail (charge de travail supplémentaire occasionnelle).

[2] Correspond aux salariés des associations rencontrées/contactées/mobilisées

Résultats qualitatifs

1/ Accompagnement les associations dans le dialogue avec les collectivités.

En vue d'encourager les associations à participer au dialogue avec les collectivités concernant leur politique locale de prévention des déchets, un représentant de la collectivité s'est parfois associé à la chargée de mission IVINE lors de rencontres avec des associations de son territoire. Aussi, une rencontre inter-associative associant IVINE et plusieurs représentants d'une collectivité a pu être organisée.

5 rencontres avec un représentant d'une collectivité + la chargée de mission IVINE + une association :

- CPIE Val de Vilaine – SMICTOM des Pays de Vilaine - IVINE
- AS de Combourg - SMICTOM d'Ille et Rance –IVINE
- AMAP du loup - SMICTOM d'Ille et Rance -IVINE
- AFPL - SMICTOM des Forêts – IVINE
- Familles rurales la Chapelle Bouexic – SMICTOM des Pays de Vilaine - IVINE

Une **soirée inter-associative** avec 2 représentants de la collectivité et la chargée de prévention IVINE : Apéro prévention « comment sensibiliser les jeunes à la prévention des déchets/consommation alternative.. » le 22/01/2015 au SMICTOM d'Ille et Rance. Neuf associations étaient représentées : La Cambuse, Nature et Loisirs, Ille Emoi, La Ragole, familles rurales Tinténiac, au bois des ludes, jardins de bazouges, TRUC , les Coloca'terre

2/ Le projet a suscité des envies associatives sur d'autres territoires du département

3/ Les réunions mensuelles du comité de pilotage ont contribué à **des échanges inter-collectivités susceptibles d'aboutir à des projets**

4/ La **fédération est apparue comme facilitatrice du lien entre la collectivité et les associations.**

5/ Une **bonne complémentarité entre la chargée de mission et l'équipe prévention** de chaque collectivité a été trouvée

6/ Des **référénts associatifs « prévention » commencent à être identifiés** sur les différents territoires partenaires et au sein de la fédération IVINE.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Comité de pilotage

4 réunions mensuelles de Comité de pilotage ont été organisées durant la période d'expérimentation.

Sensibilisation des associations

Sensibilisation réalisée le plus souvent association par association (même si temps inter-associatifs prévus).

Formation et actions

Temps d'acquisition d'un savoir, savoir-faire ou savoir-être, avec caractérisation (idéalement préalable) d'un objectif pédagogique, permettant d'aboutir à la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions. Les besoins de formation des associations ont émergé en fonction des rencontres et de leurs projets.

Actions de sensibilisation

Réalisation de 11 actions sur différentes thématiques, dont 9 pendant la SERD et 2 en dehors de cette période :

- 4 « Broyage, compostage, jardinage au naturel » animés par 3 associations de protection de la nature et de l'environnement et 1 café associatif ;
- 2 « Déco de Noël à partir de récup » animés par un café associatif et une animatrice TAP dans une école primaire ;
- 4 « Gaspillage alimentaire » animés par une amap, une association sportive dans un collège, une épicerie solidaire et une association de loisirs ;
- 1 « Pique-nique zéro déchet » animé par l'association sportive d'un collège.

Accompagnement des associations dans le dialogue avec les collectivités

En vue d'encourager les associations à participer au dialogue avec les collectivités concernant leur politique locale de prévention des déchets, un représentant de la collectivité s'est parfois associé à la chargée de mission IVINE lors de rencontres avec des associations de son territoire. Aussi, une rencontre inter-associative associant IVINE et plusieurs représentants d'une collectivité a pu être organisée.

Planning

Octobre 2014

- Prises de contacts et identification des associations mobilisables autour de la thématique "prévention des déchets"
- Montage des premiers projets
- 1e réunion du comité de pilotage

Novembre 2014

- Appui au montage de projets et soutien à la réalisation d'actions (notamment à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets)
- Formation et sensibilisation des associations mobilisées ou mobilisables à un discours « prévention » ou sur une thématique précise (gaspillage alimentaire par exemple)
- 2e réunion du comité de pilotage
- Rencontres respectives avec les collectivités partenaires en vue de leur présenter l'avancement du projet

Décembre 2014

- Réalisation du bilan de la SERD
- 3e réunion du comité de pilotage
- Poursuite du travail d'identification et de mobilisation associative (aide au montage de projet, formation)

Janvier 2015

- 4e réunion du comité de pilotage
- Appui à la réalisation des dernières actions (sensibilisation des bénévoles, aide au montage de projet)
- Réunion de restitution avec les élus et référents des collectivités partenaires
- Rédaction du bilan de l'expérimentation

Moyens humains

- Une chargée de mission (1 ETP) pendant 4 mois
- 80h bénévoles consacrées au suivi du projet
- 300h bénévoles consacrées à la prise de connaissance du projet, la sensibilisation/formation à la prévention déchets ou la préparation et à l'animation d'actions.

Moyens financiers

Montant Global du projet pour 4 mois d'expérimentation : 24 000 €

- 65 Jours-projets salariés à 260 €/jour = 16250 €
- 3040 km pour les déplacements = 1520 €
- Fournitures de bureau = 230 €
- Petit matériel (pour les actions) = 1000 €
- 300 heures bénévoles valorisées pour l'animation (10 €/h) = 3000 €
- 80 heures bénévole valorisées pour le suivi de la démarche (25 €/h) = 2000 €

Moyens techniques

- Outils de sensibilisation fourni par l'ADEME (guides, expositions),
- le réseau France Nature Environnement (livrets recettes "a vos tabliers" ou "le pain n'en perdons pas une miette"; gobelets doseurs, fiches actions...),

Partenaires mobilisés

- SMICTOM des Forêts
- SMICTOM des Pays de Vilaine
- SMICTOM d'Ille et Rance
- Conseil Général 35
- ADEME
- de nombreuses associations du département dont les domaines d'intervention sont variés (environnement, loisirs, sport, lien social, insertion social...)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le projet répond à un besoin ; **créer et pérenniser les liens entre les associations du territoire et la collectivité**. Les COPIL mensuels ont contribué à des échanges inter-collectivités.

Recommandations éventuelles

- **Les réunions régulières** du comité de suivi, et les échanges **entre les chargées de mission des collectivités et la chargée de mission de la fédération ont contribué à la réussite de l'expérimentation**, en permettant d'assurer la précision d'objectifs communs, une mise en œuvre concertée, ainsi qu'un suivi et une analyse des résultats partagés par l'ensemble des partenaires.

Cette action est reproductible sur d'autre département. Néanmoins, elle nécessite la mobilisation de plusieurs collectivités (ici 3 au minimum) pour permettre une dynamique inter-collectivités et surtout contribuer à la réussite du plan départemental de réduction des déchets. Quelques recommandations :

- Concernant les échanges entre les différentes collectivités et la fédération, l'expérience montre que **la facilité logistique de contact d'une part, la capacité à aboutir à des décisions concrètes d'autre part, sont des facteurs déterminants pour aboutir à des actions.**
- Un **point de vigilance sur la communication** (qui fait quoi?) et l'intitulé des postes (chargé de mission de la fédération/chargée de mission de la collectivité) qui ne doit pas générer d'amalgame.
- Au cours de cette expérience, nous avons éprouvé des difficultés pour **distinguer les temps de contact avec les associations, des temps de sensibilisation, voire des temps de formation.** Un cadrage méthodologique est nécessaire concernant ce point. Il permet de distinguer les différents types d'apport aux acteurs associatifs, et de mieux évaluer leur degré d'information, de sensibilisation, de formation.
- Ayant pu constater que dans la majorité des cas, **la mobilisation des associations constituées de salariés nécessite plus de temps**, lorsque le premier interlocuteur avec la fédération est un salarié (=intermédiaire supplémentaire entre la fédération et les bénévoles de l'association en question), nous pensons qu'à l'avenir il serait préférable de privilégier un premier contact avec les bénévoles, pour lever ce frein.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ASSOCIATIONS | MENAGE

Dernière actualisation

Septembre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE

veronique.marie@ademe.fr

Direction régionale Bretagne